

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Sevépi

Campagne 2023/2024

QU'EST-CE QUE LA RSE ?

La Responsabilité Sociétale des Entreprises est la contribution des entreprises au développement durable.



LA RSE REPOSE SUR 3 PILIERS :



ENVIRONNEMENTAL

visé à réduire
l'empreinte écologique
d'une entreprise



SOCIAL

concerne le bien-être,
la diversité et l'équité
des salariés

ÉCONOMIQUE

englobe la rentabilité
à long terme,
l'éthique des affaires
et la contribution
à l'économie locale



Le fil rouge du rapport de l'AG 2024 de Sevépi met à l'honneur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), un engagement au cœur de nos actions.

Sommaire chapitres

4	Edito <i>Regards croisés du Directeur Général et du Président de Sevépi</i> <i>Projets de la coopérative</i>
7	Chiffres clés <i>de la campagne 2023/2024</i>
8	Le Fil rouge du Rapport 2024 <i>La RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises</i>
11	Marchés et Commercialisation <i>Faits marquants de la campagne et de la récolte</i> <i>Outil Perfarmer</i> <i>Unions & Partenariats</i>
16	Filières : Producteurs de qualité <i>Projet Malterie Bio</i> <i>Filière Biologique</i>
20	Approvisionnements et Innovations <i>O.A.D. - Outils d'Aide à la Décision</i> <i>Label Bas Carbone en Exploitation Agricole & pour la Coopérative</i>
25	Faits Marquants <i>Calendrier événements passés</i> <i>Faits marquants silos / Lancement Réseaux Sociaux / Energie</i>
29	Atouts Jeunes <i>Témoignage du Parrain de la promotion 2024</i>
30	Performances financières <i>Résultats, Capitaux propres, Immobilisations et Emprunts</i> <i>C'est quoi la CSRD ?</i>
35	Ressources Humaines <i>Chiffres Clés</i> <i>Engagement pour les collaborateurs Sevépi</i>

EDITO

Regards croisés du Président et du Directeur général sur la campagne passée (2023-2024), les faits marquants de celle en cours (2024-2025) et les projets de la coopérative.



Sevépi avec des acteurs engagés, comme les meuniers, ont permis de valoriser les récoltes via des contrats filières offrant des primes indexées sur l'inflation, démontrant l'écoute accrue des clients face aux réalités agricoles.

Par ailleurs, la complexité du contexte politique, avec des retraits de molécules sans alternatives viables et un manque de simplification réglementaire, a accentué les défis pour les producteurs français face à leurs homologues européens.

Aurélien Caurier :

Pour la coopérative, bien entendu, les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Nous finissons avec une collecte globale 2023 à 475 KT, soit un volume stable depuis 3 ans. Les résultats de la moisson 2024 seront tout autre, avec un projeté à 370 KT.

Sur le plan financier, nous avons dû faire face à l'inflation :

- Hausse des taux d'intérêts sur les emprunts courts termes. Ceux-ci sont indispensables pour le financement du stock appro et le règlement des céréales aux adhérents.
- Hausse significative des coûts énergétiques (électricité et gaz) et des taxes liées.
- Hausse des coûts de transport, de main-d'œuvre et des matériaux.

Pour la partie approvisionnement, il a fallu faire preuve d'agilité et d'anticipation.

Notre politique commerciale orientée sur le service apporté aux adhérents a démontré toute sa pertinence, une fois de plus, cette année.

En effet, l'automne humide a rendu difficile les applications d'herbicides. Les agents relations cultures ont été sollicités pour adapter les programmes de désherbages et les ajustements d'assolements, ce qui a engendré de nombreux retours et échanges de produits phytosanitaires et de semences.

Cette situation a perduré au printemps. L'excès d'eau a eu un impact sur la pression des graminées

Que retenir de la campagne 2023 - 2024 ?

Jérôme Charpentier :

La campagne 2023-2024 a commencé par une moisson 2023 globalement dans la moyenne. Le véritable fait marquant pour les agriculteurs a été la dégradation des conditions météorologiques avec une pluie incessante depuis la mi-octobre 2023. En effet, si les premiers semis ont profité de conditions favorables, les suivants ont été impactés par des sols trop humides, rendant difficiles l'implantation, le désherbage, la protection contre les pucerons...

Au printemps, la gestion de la fertilisation et des maladies a également été rendue ardue. Cet excès de pluviométrie, a pénalisé les cultures d'automne et engendré de mauvais rendements à la moisson 2024.

L'impact est également marquant pour

les cultures de printemps récoltées cet automne avec une tardivité exceptionnelle et des taux d'humidité rendant les conditions de récoltes et de séchages complexes, voire parfois impossibles comme en tournesol, où malheureusement, certaines parcelles n'ont pu être récoltées.

Concernant les marchés, les prix des céréales ne se sont pas redressés depuis la baisse entamée en 2022. Ils restent bien en dessous des prix de revient des agriculteurs. L'impact est d'autant plus marqué pour les producteurs en agriculture biologique qui subissent une crise des prix depuis plus de 2 ans fragilisant les trésoreries et engendrant des déconversions. Notons, qu'en agriculture conventionnelle comme en Bio, les partenariats historiques de

(vulpins, raygrass) dans les céréales et ce jusqu'à la moisson, où nous avons été contraints de sécher et parfois déclasser des lots d'orge de brasserie d'hiver pour présence d'adventices immatures. La pression des maladies et des ravageurs comme les limaces a été inédite ce printemps, ce qui a engendré de fortes demandes en réapprovisionnement.

Au sujet des engrais, la baisse des prix s'est confirmée cette campagne, incitant les agriculteurs à réinvestir sur les fumures de fonds (P et K) et engendrant parfois des tensions en disponibilités sur ces produits.

En conclusion, la campagne complexe et tardive en approvisionnement a montré l'importance de la proximité de la coopérative avec ses adhérents en s'appuyant sur la disponibilité des équipes terrain, et une anticipation des stocks grâce à la centrale d'achat Inoxa.

Au global, les volumes sont en progression cette campagne.

Au final, les résultats de l'exercice 2023-2024 sont bons, permettant une redistribution de près de 60% du résultat et une mise en réserve qui permettra de poursuivre la stratégie d'investissement et de faire face aux défis climatiques, réglementaires, et économiques à venir.

Comment résumer en 3 phrases la campagne 23/24 ?

Jérôme Charpentier et Aurélien Caurier

- La **résilience** et l'**agilité** des agriculteurs et de la coopérative pour faire face aux évolutions climatiques et aux fluctuations des marchés dans un environnement complexe.
- L'**anticipation** et l'**adaptation** des besoins en produits d'approvisionnements.
- La **proximité** avec les équipes de la coopérative et les clients pour valoriser les récoltes en créant des lots de qualité et ainsi répondre aux attentes des différents acteurs de la filière et aux opportunités de marché.

Quels sont les défis à venir et les leviers d'actions ?

Jérôme Charpentier : L'avenir pour les agriculteurs exige une résilience économique forte, avec la capacité de se projeter malgré les difficultés rencontrées cette année. Ce défi implique non seulement de maintenir une vision à long terme, mais aussi d'adopter une approche proactive face aux nouvelles exigences, telles que la gestion du carbone.

Ces enjeux environnementaux, qui arrivent rapidement, peuvent se transformer en opportunités lorsqu'ils sont intégrés dans des pratiques de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), transformant ainsi une contrainte en levier de valeur. Enfin, la dépendance à la météo reste un obstacle majeur. Bien que l'adaptation soit essentielle, les stratégies doivent être élevées chaque année en fonction des conditions climatiques, ce qui peut parfois limiter leur application directe.

Aurélien Caurier : La coopérative a pour mission de maintenir un accompagnement solide pour les agriculteurs, tant sur le plan de la trésorerie que sur les problématiques techniques et agronomiques. En plus de leur apporter des solutions et de nouvelles perspectives, la coopérative s'engage à soutenir leurs réflexions sur les modèles d'agriculture durable. Les services proposés aux adhérents, la disponibilité des intrants, les contrats filières, la conformité réglementaire et le soutien en trésorerie, restent au cœur de la stratégie de la coopérative.

Face aux enjeux environnementaux, même lorsqu'ils sont perçus comme contraignants, la coopérative doit s'adapter aux attentes de demain, en particulier celles des consommateurs, qui influencent fortement la demande.

Les leviers d'action incluent l'évolution des outils et des compétences humaines : former et accompagner les équipes en interne est essentiel pour répondre aux attentes croissantes en matière de durabilité. La création de nouveaux métiers, comme celui de diagnostiqueur carbone, permettra de saisir les opportunités de valorisation (Label bas-carbone).

La coopérative adopte une stratégie de progrès graduelle, favorisant des transformations dans la durée pour générer des améliorations durables, tout en restant réaliste face à l'absence de solutions miracles.

Quels sont les axes stratégiques pour la campagne à venir ?

Jérôme Charpentier : Pour les agriculteurs, il faut faire face aux difficultés économiques. Pour cela la recherche de valeur ajoutée est primordiale. La stratégie de la coopérative avec notre politique orientée vers la valorisation en filières qualités et tracées doit montrer toute sa pertinence et son sens cette campagne. L'accès aux intrants, au bon moment, ainsi que la disponibilité des services agronomiques, techniques et réglementaires fournis par la coopérative, joueront également un rôle central dans le quotidien des exploitants.

Aurélien Caurier : Dans un contexte de hausse des charges liée à l'inflation et d'une baisse de collecte de près de 22 %, la coopérative doit impérativement optimiser ses flux pour contenir ses coûts, sans augmenter les marges. Les priorités restent l'entretien des outils de production et la continuité des investissements dans l'humain, en privilégiant un service de proximité pour soutenir au mieux les adhérents.



Quels sont les projets pour la Coopérative ?



La création d'une union de commercialisation des céréales, avec les coopératives de Creully (14) et Garun-Paysanne (22) dont la nouvelle structure juridique sera opérationnelle en juillet 2025. Dans l'attente, nous agissons en prestation par ordre et pour compte de ces coopératives.



La construction d'une malterie artisanale bio dont la mise en service se fera en juillet 2025 à Bréval. En parallèle son futur personnel sera formé pour en assurer le bon fonctionnement.



Une réflexion sur le silo d'Hardricourt. Ce site est important pour la coopérative, mais avec le vieillissement du silo et la forte pression des riverains, nous devons préparer la suite. Des pistes sont à l'étude pour pallier un départ et ne pas laisser les adhérents du secteur sans solution. A ce titre, nous avons conclu un partenariat avec Monsieur Denis BEAUGRAND pour collecter sur son site d'Ecquevilly (78) dès la moisson 2024.



Nous avons initié une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et la refonte de notre stratégie de communication pour renforcer notre visibilité avec l'ensemble de nos parties prenantes et notre relation avec nos adhérents.



Enfin, à 2 ans, une réflexion sur l'évolution du système ERP (logiciel d'activité informatique) est en cours, pour adapter notre système aux nouvelles exigences et refondre notre site internet.

Quels sont les bénéfices de la RSE pour les Agriculteurs ?

Jérôme Charpentier : La coopérative pilote la RSE pour permettre aux agriculteurs de valoriser leurs pratiques durables et identifier les axes d'amélioration. Cela crée une opportunité économique tout en favorisant une communication positive sur les pratiques. Ces actions, bien qu'elles soient exercées de manière informelle jusqu'à présent, offrent une possibilité de transformer des contraintes en opportunités.

Et pour la coopérative ?

Aurélien Caurier : Comme l'a expliqué le Président, la RSE doit nous permettre de formaliser beaucoup de choses que nous faisons déjà. L'objectif de labellisation à horizon 1 an envoie un message clair à l'ensemble de nos parties prenantes. En effet, pour l'obtention de certains prêts bancaires, l'accès à de nouveaux contrats avec nos clients ou tout simplement l'embauche de collaborateurs, la RSE sera demain une obligation. N'attendons pas cela et prenons les devants en en faisant un véritable projet d'entreprise qui s'inscrit pleinement dans la stratégie et l'ADN de Sevépi.

SEVÉPI EN

Tonnage collecté sur
l'exercice 2023/2024 :
475 200 T

Résultat net
2 285 759.96€

dont 1 159 881.34 € sont redistribués en ristournes d'approvisionnement et produits du sol et 158 757.24 € en intérêts aux parts, la différence est placée en réserves.

- **40,5%** de la collecte valorisée en filière (contre 37% en n-1)
- **28%** de la collecte totale expédiée par voie fluviale (134 300 T)
- **18 100 T** collectés en filière BIO et C2

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ EN K€

	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	Evolution
Céréales	94 207	135 375	167 938	130 792	-22%
Appros	36 122	52 218	56 405	44 845	-20,5%
Services	977	1 379	1 396	1 482	+6%
Autres	596	612	682	691	+1%
TOTAL	131 902	189 584	226 421	177 811	-21,5%



**24 SILOS &
1 PLATEFORME
SEVÉPI**



**114 SALARIÉS
PERMANENTS**



**36
SAISONNIERS**



**2 SILOS
PORTUAIRES**



**2 POINTS DE
COLLECTE**
(EN PRESTATIONS DE
SERVICES)

LA FORMATION CHEZ SEVÉPI :



L'investissement en
formation en 2023 était
de **120 117€**

CHIFFRES

LE FIL ROUGE

LA RESPONSABILITÉ SOCI

RSE : Une dynamique de la coopérative

Sevépi et ses producteurs ont toujours été fortement orientés qualité. En témoignent les certifications obtenues depuis la fin des années 1990. Celles-ci étaient très axées sur la qualité de nos céréales jusqu'à fin 2023, où nous avons franchi un nouveau cap avec l'obtention du label Agriconfiance.

Ce label prend davantage en compte des notions de développement durable telles que la préservation de l'environnement et la biodiversité. Agriconfiance a donc marqué un tournant dans la politique qualité et la stratégie de Sevépi. C'est donc tout naturellement que nous avons décidé de mettre en place une démarche RSE.

C'est quoi la RSE ?

On entend beaucoup parler de RSE !

La RSE, Responsabilité Sociétale des Entreprises, est la contribution des entreprises au développement durable à travers trois piliers : l'environnement, le social et l'économie.

Concrètement, une entreprise qui met en place une démarche RSE fait en sorte que son modèle économique soit viable sans affecter la société et l'environnement qui l'entoure. LA RSE est une démarche volontaire qui peut être mise en place dans toute entreprise (même une exploitation agricole !).

L'idée d'une démarche RSE est donc d'établir un plan d'action basé sur ces 3 piliers pour répondre aux objectifs de Développement Durable.

LA RSE REPOSE SUR 3 PILIERS :

ENVIRONNEMENT

Identifier et réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre, préserver les ressources naturelles, limiter sa production de déchets, favoriser la biodiversité, ...

SOCIAL

Favoriser la qualité de vie au travail, l'égalité hommes / femmes, la diversité, le respect du droit du travail, assurer la sécurité des personnes, ...

ECONOMIQUE

Mettre en place une politique d'achats responsables, favoriser la transparence auprès de ses parties prenantes, le partage de la valeur...

DU RAPPORT

ÉTALE DES ENTREPRISES

Quels sont les enjeux pour Sevépi ?

La RSE prend une place particulièrement importante dans le secteur agroalimentaire qui connaît depuis plusieurs années, de profonds bouleversements en raison d'attentes sociétales de plus en plus fortes.

Les consommateurs sont en quête de transparence sur les processus de production, les impacts environnementaux ainsi que le déploiement de bonnes pratiques agricoles.

En parallèle la réglementation est de plus en plus stricte autant sur l'utilisation des produits phytosanitaires que sur la sécurité alimentaire.

Pour Sevépi, la mise en place de la RSE est donc une véritable opportunité. Elle va nous permettre de structurer et de mettre en valeur ce que nous faisons déjà tout en allant plus loin dans nos démarches.

Les enjeux principaux pour Sevépi sont :

- **D'être au service de nos adhérents** : en continuant le développement des filières et en les accompagnant dans leur activité.
- **De prendre soin de notre environnement** : en préservant les ressources, en réussissant notre transition énergétique, en protégeant la biodiversité et en accompagnant les agriculteurs dans leur transition écologique.
- **De favoriser l'engagement des salariés et d'attirer de nouveaux talents** : en les formant pour encourager

la promotion interne, favoriser la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail, en mettant en avant la marque employeur Sevépi.

- **De répondre aux attentes des consommateurs** : en leur fournissant les produits les plus sains et durables possible.

Nous avons beaucoup d'idées pour y parvenir et nous avons hâte de les partager avec vous tous.

Quels sont les bénéfices pour les adhérents ?

La mise en place de la démarche RSE bénéficiera également à nos adhérents, qui sont l'une de nos principales parties prenantes.

Chez Sevépi, l'adhérent a toujours été au cœur de nos préoccupations.

Agriconfiance a déjà permis d'être plus présents dans leur accompagnement notamment sur la partie environnementale. La RSE va permettre de l'être davantage. Les principaux bénéfices pour les agriculteurs seront :

- **Un accompagnement dans leur transition écologique** : la coopérative continuera de proposer différents modes d'agriculture (AB, conventionnel, conservation) et accompagnera les producteurs vers une agriculture plus durable.
- **Profiter de la valeur ajoutée créée par les différentes filières** (Label Rouge, Agriconfiance, Colza bas GES, label bas carbone...) pour améliorer leur revenu.

- **Assurer la pérennité** de la coopérative et pérenniser les exploitations agricoles.

- S'appuyer sur la RSE Sevépi comme **support de communication vers le grand public** (promotion de la ruralité).

En avant vers la labellisation !

La mise en place de la RSE a démarré en mars 2024, l'objectif étant d'être labellisé pour l'été 2025.

Afin d'être au plus près de nos activités agricoles et de notre modèle coopératif, nous allons demander le « Label Coopératives So Responsables » en plus du Label classique « Engagé RSE ».

Ce label intègre les spécificités des coopératives et la norme ISO 26030: lien entre la coopérative et ses adhérents, gouvernance coopérative, environnement et ancrage territorial.

La RSE comme vous l'aurez compris est un projet d'entreprise pour Sevépi, ce sera donc le fil rouge de ce rapport d'activité.

En avant vers la labellisation !

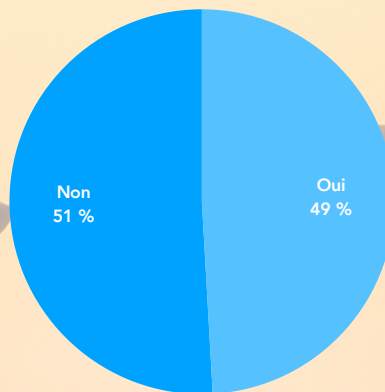


Angéline David,
Responsable Qualité
Coordnatrice RSE

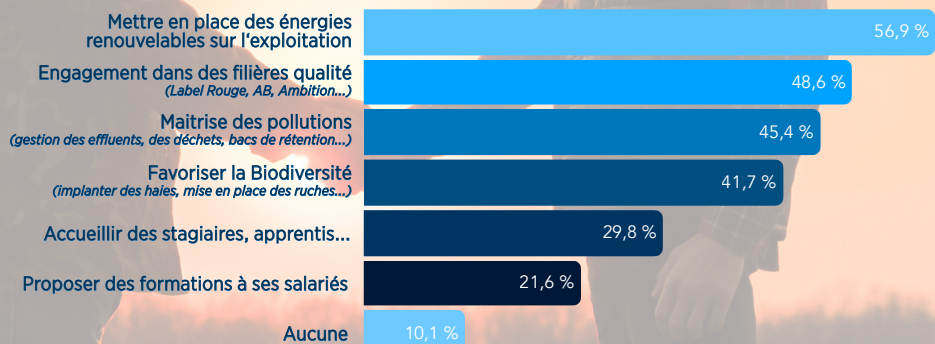
RÉSULTAT ENQUÊTE ADHÉRENTS RSE

ENQUÊTE INTERNE RÉALISÉE EN NOVEMBRE 2024 (218 RÉPONSES)

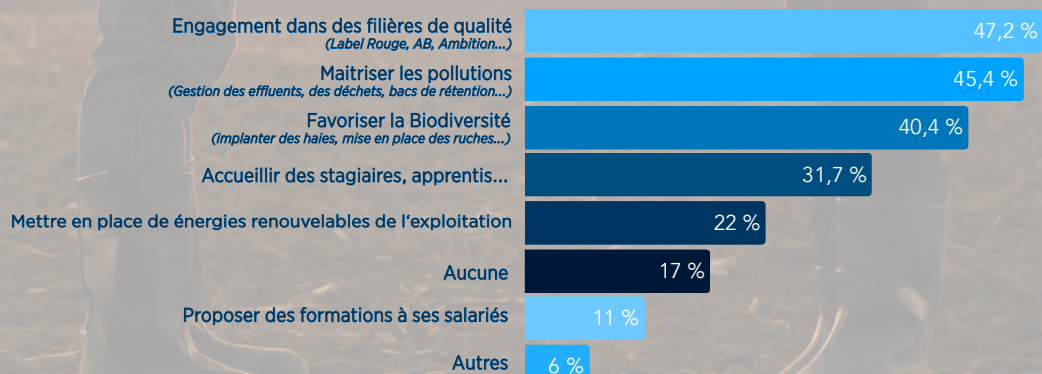
Savez-vous ce qu'est la RSE ?



Quelles actions RSE seraient envisageables dans votre exploitation ?



Quelles actions RSE sont déjà mises en place dans votre exploitation ?



En dehors des actions RSE de la coopérative, cette labellisation concerne toutes les entreprises y compris vos exploitations agricoles.

Bien souvent, des leviers d'améliorations sont mis en place et peuvent être catégorisés dans l'un des 3 piliers de la RSE.

MARCHÉS & COMMERCIALISATION

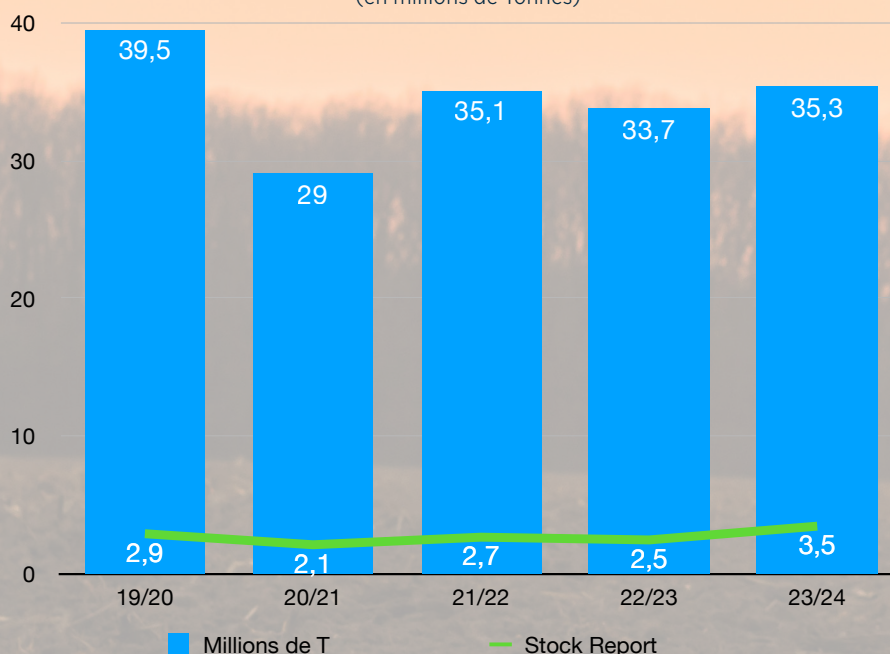
FAITS MARQUANTS 23/24

La campagne 23/24 a été globalement marquée par une détente des prix tous produits et toutes filières.

Le monde des grains s'est organisé durablement pour trouver des solutions logistiques malgré le conflit persistant en mer Noire, où les flux se sont stabilisés y compris via les ports ukrainiens en eaux profondes.

Sur l'hémisphère sud, les événements géopolitiques marquent le retour de l'Australie sur le marché chinois et de l'Argentine sur la scène internationale, alimentant une concurrence déjà féroce à l'export notamment en blé et orges. Avec des qualités globalement au rendez-vous, l'origine France a pu tirer son épingle du jeu sur le début d'année 2024, sollicitée par une demande dynamique en Afrique du Nord et Asie. Cependant, la baisse de compétitivité de nos exports de fin de campagne et la perspective de meilleurs prix sur la nouvelle récolte, amèneront une lourdeur sur le bilan français. Celui-ci affichera un stock de report de blé en hausse de 48% / N-1 (à la ferme + OS), situation qui impactera la logistique moisson 2024 à tous niveaux.

France : Evolution de la production et du stock de blé
(en millions de Tonnes)



MARCHÉS & COMMERCE

FAITS MARQUANTS DE LA RÉCOLTE 2024



Un Weather Market omniprésent en fin de campagne 23/24 !

Le déficit hydrique en Russie annonçait une production de blé sous les 80 millions de tonnes, le Canada subissait le même stress climatique, toutefois les inquiétudes étaient portées sur le canola. Ces éléments venaient en soutien aux marchés.

Une récolte Européenne décevante :

La récolte 2024 peinait à arriver en Europe de l'Ouest et s'est vue décevante tant qualitativement que quantitativement. On parle d'une récolte française au plus bas depuis les années 1980, passant sous les 30 millions de tonnes de productions pour finaliser à 25.4 millions de tonnes.

Nos voisins allemands et polonais voient également leurs productions de blé chuter, laissant sur le marché une part importante de blé fourrager. Face à cela un potentiel de rendement en mer Noire revu en hausse et des offres russes bon marché !

Un faible disponible exportable vers les Pays Tiers :

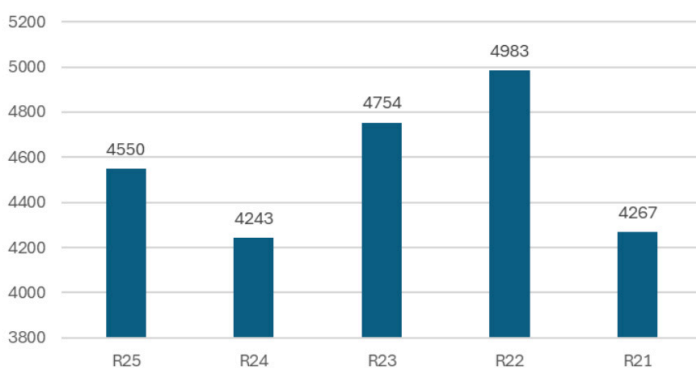
La France a connu un ralentissement de ses exportations de blé en début de campagne, avec quelques ventes vers le Maroc et l'Égypte. Elle devra toutefois exporter 4 MT vers les pays tiers pour équilibrer son bilan.

En Europe de l'Est, les stocks exportables restent proches de l'an dernier, avec 6,8 MT pour la Roumanie et 4,3 MT pour la Bulgarie, en tête du dernier appel d'offres du GASC du 5/11. La demande mondiale reste faible. La Turquie, après un ban à l'importation en juin, l'a levé le 15/10, tandis que la Chine reste discrète malgré la réouverture des quotas en janvier. Les céréales françaises, trop chères par rapport à l'Allemagne, pourraient toutefois susciter des achats en fin de campagne.

L'Algérie, client historique, reste active malgré une mise à l'écart de la France aux 2 derniers appels d'offres de l'OAIC, pour des raisons diplomatiques. Par ailleurs, les blés français peinent à répondre aux exigences algériennes de 11,5 de protéines.

Malgré cela, le marché intérieur reste réceptif, avec des meuniers français prêts à assouplir leurs critères pour valoriser l'hétérogénéité des qualités de l'année.

France : évolution des surfaces de blé (5 ans)

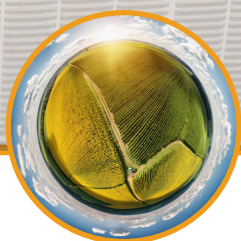


IALISATION

4



Producteurs
de qualité



Amandine Tuytens,
Responsable des
marchés orge et colza



Nicolas Pons,
Directeur
commercialisation

Des relations internationales sous tension:

Outre des relations tendues entre la France et l'Algérie, la Chine et le Canada voient également leurs liens commerciaux se dégrader.

En septembre 2024, en réponse au Canada qui a instauré une taxe de 100 % sur les véhicules électriques et de 25 % sur l'acier et l'aluminium en provenance de Chine à partir du 15/10/24, la Chine met en place des taxes anti-dumping contre le canola canadien.

Face à une production en baisse chez les différents pays exportateurs tels que la Russie, l'UE (-3.7 MT) et le Canada (-0.5 MT), et une trituration soutenue en début de campagne mais qui pourrait se dégrader par un manque de disponibilités en Europe centrale et par une dégradation des marges, l'ensemble de ces éléments apportent un soutien au colza sur Euronext.

L'élection récente de Donald Trump à la présidence américaine pourrait également tendre les relations commerciales entre la Chine et les Etats-Unis, sans oublier celles avec l'Europe où il promettait une taxe de 10 % sur tous les produits importés contre 60 % pour les produits chinois !

Quelles perspectives pour 2025 ?

Après une moisson d'été difficile, nous comptons sur les récoltes d'automne pour nous redonner du « baume au cœur » mais elles peinent à finir en Europe et les conditions climatiques ont endommagé les qualités de nos tournesols et maïs français et engendré des retards dans l'avancement des semis, ainsi que des tensions sur le marché des huiles.

Côté Ukraine et Etats-Unis, pas de problème majeur quant à l'avancement des semis. En Ukraine, les craintes sont portées sur les semis de colza avec une baisse des surfaces attendue de -30 % mais une estimation de production mondiale attendue en hausse (51.8 MT attendues contre 49.9 MT en 2024), mais la baisse du stock de report compensera la hausse de production.

A contrario en blé, la production pourrait augmenter de + 16 MT face à une demande mondiale en hausse de seulement 5 MT. Devant une telle situation, une reconstitution des stocks est à prévoir.

LA RSE

Les premières demandes clients en matière de RSE ont émergé à la coopérative en 2021, initiées par de grands groupes industriels avec des délais de conformité plus rapides. Nous avons ainsi répertorié nos pratiques en environnement, social, éthique et achats pour constituer une note globale de performance RSE. Cette évaluation a permis à la coopérative de s'initier et de se positionner face à d'autres entreprises du secteur.

Aujourd'hui, la RSE touche aussi les entreprises de taille moyenne. Ce n'est pas la valorisation qui est visée mais bien l'accès à des marchés industriels (meuneries, malteries principalement). Ces clients observent désormais la capacité de Sevépi à progresser dans la RSE lors du choix de leurs fournisseurs.

**RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE DES
ENTREPRISES**

Sur le plan commercial, cela implique une écoute renforcée de nos partenaires, appuyée par des enquêtes annuelles de satisfaction. Nous visons à renforcer notre présence sur les marchés locaux et à privilégier le transport massifié (fluvial) pour les longues distances. Enfin, nous projetons d'évaluer nos contreparties pour établir une cartographie RSE de nos marchés.

La RSE représente un levier pour renforcer l'écoute et la compréhension de nos parties prenantes.

Outil PERFARMER



Déjà présente pour afficher les prix de Sevépi, l'application Perfarmer a au 1er juillet 2024 2 objectifs affichés :

- Permettre la mise en place de la cotation en direct sur les cours d'Euronext (la cotation live)
- Permettre une meilleure lecture du marché et un meilleur suivi de la part de l'ensemble des adhérents en prix de marché.

Le système de Sevépi permettait jusqu'ici d'afficher un seul prix par jour, même si celui-ci pouvait être modifié en cas de volatilité importante du marché et avec un processus lourd.

Aujourd'hui les prix proposés par Sevépi sur Perfarmer évoluent en direct avec Euronext, permettant une meilleure lisibilité des prix pour les adhérents et limitant le risque pour la coopérative en cas de forte volatilité.

Du progrès a également été fait côté contractualisation. Là où les adhérents étaient jusqu'ici soumis à la disponibilité de leur ARC

pour la vente de céréales, une nouvelle porte a été ouverte.

Aujourd'hui, l'agriculteur peut contractualiser en direct sur son smartphone et ce de façon autonome. Bien évidemment, l'expertise de l'ARC reste une plus-value, mais en termes de réactivité, cela amène un plus.

Enfin Perfarmer permet aussi à l'agriculteur d'être tenu informé en direct si son prix objectif est atteint par une notification, ce qui constitue un véritable avantage dans un métier où l'on n'est pas toujours disponible pour le suivi des marchés.



Gaëtan Synaëve,
Responsable Filières

Unions & Partenariats

Au-delà d'économies d'échelles, le partenariat rémunère des prestations qui sont ajustées aux services réellement fournis, et représentent, cette année, une mutualisation des coûts pour un total de 527 215,01 €.



INOXA, est notre centrale d'achat pour les approvisionnements et figure parmi les premières en France, ce qui nous permet de gagner de la compétitivité à l'achat.

Notre Union avec **AXEREAAL** pour gérer le silo de Limay a expédié sur la récolte 2023 : 211 707 tonnes, en baisse de 1,7%. 94% des expéditions sont réalisées par bateau, 5% par camion et 2% par conteneur.

VAL'EPI nous permet de partager un service agronomique efficace avec 3 autres coopératives. Ce service est certifié « bonnes pratiques d'expérimentation » BPE, ce qui autorise certains de nos essais à figurer parmi des dossiers d'homologation et de tester deux ans avant leur commercialisation les nouvelles molécules.

L'UCBC, notre Union des Coops Bio Céréales, a commercialisé environ 50 000 tonnes en 2023/2024.

POLLEN qui commercialise le colza érucique de NatUp et de Sevépi nous a permis de valoriser 2752 tonnes de colza érucique. Nous attendons avec impatience de nouvelles variétés plus productives. Certaines sont à l'inscription.

Nos autres Unions, avec **AGORA** à Heudicourt, avec **NORIAP** à Fresnoy le Plan et avec la **SCAEL** à Houdan, se portent bien et nous donnent entière satisfaction. Notons les autres collaborations, que ce soit en Union comme pour **SÉNALIA** ou **INVIVO** ou bien sous forme de SAS comme pour **OMNISEM**.

Nos Gamm verts de Bréval et de Meulan sont intégrés avec ceux de NatUp dans la société **DEPREAUX**. Nous possédons 3,55 % de cette SAS qui est bénéficiaire. Le magasin de Bréval a déménagé dans une zone commerciale à Longnes et a été inauguré le 17 octobre 2023.

Concernant la commercialisation des céréales, nous effectuons une prestation de commercialisation par ordre et pour compte des coopératives de **CREULLY** (14) et de **GARUN-PAYSANNE** (22) depuis le printemps 2024. Une Union de coopératives nommée SITERA verra le jour au 1er juillet 2025.



Un contrat de partenariat avec Sénalia, sur le silo de Bonnières sur Seine suite à la vente du silo de Vernon nous permet de continuer à expédier, les productions du secteur, sur la Seine. Nous y apportons également des transferts de marchandises l'été.

C'est un accord gagnant-gagnant avec, pour Sénalia des tonnages supplémentaires dans le silo et pour Sevépi, des capacités proches de celles de Vernon.



Aurélien Caurier
Directeur Général

MERCIALISATION

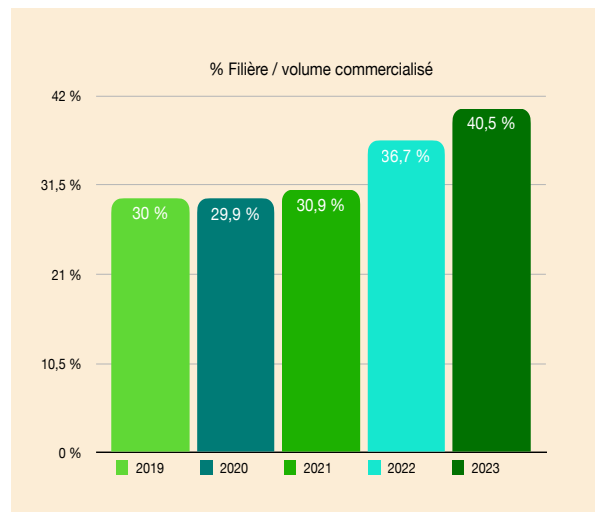
FILIÈRES PRODUCTEURS DE QUALITÉ!

Les filières restent dans L'ADN de Sevépi. Sur la récolte 2024, la coopérative a proposé aux adhérents 3 contrats filières tracées sur les blés : Ambition, Label Rouge et Qualépi. Viennent s'ajouter à cela les contrats de Blés de force, Pois jaunes filières et colza Erucique. Hors traçabilité, Sevépi propose également une offre diversifiée à savoir l'Avoine Blanche et Noire, le Tournesol strié.

Les différents contrats cités ci-dessus imposent une certaine rigueur à la coopérative, en particulier dans le suivi qualité des producteurs, des installations, des processus, et dans l'allotement des différentes marchandises. Les investissements réalisés dans les silos ces dernières années permettent d'atteindre ces différents objectifs et d'accompagner les exécutions de nos clients tout au long de la campagne.

Fort de tout cela, Sevépi a atteint ses objectifs de commercialisation sur la partie filière avec 40.5% de la collecte valorisée sur ces contrats spécifiques (bio inclus) sur la récolte 2023.

40,5% DE LA COLLECTE VALORISÉE



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Ces différentes filières s'inscrivent dans le même cadre, celui de la durabilité des productions agricoles, et de leur valorisation. En ce sens, elles entrent pleinement dans le giron de la RSE.

Les filières poussent les producteurs dans des systèmes d'amélioration continue des pratiques et sont valorisées pour la majorité en local, ce qui réduit l'impact environnemental du transport.

PROJET MALTERIE **BIO** BRÉVAL



**AUTOMNE
2024**



Plan et validation
administrative
Dépôts des permis
modificatifs et
d'extension

**JANVIER
2025**



Formation du
personnel à l'IBFM

**JANVIER
2025**



Début de
réhabilitation du
bâtiment (ancien
Gamm Vert)

**PRINTEMPS
2025**



Montage des
machines de la
malterie

**FIN
PRINTEMPS
2025**



Travaux
d'extension

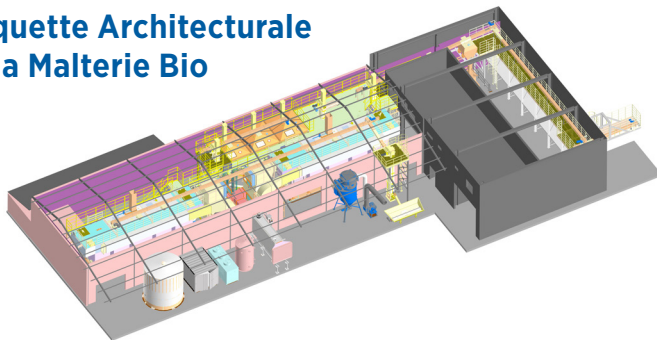
**ETE
2025**



Livraison de la
malterie et mise en
route



**Maquette Architecturale
de la Malterie Bio**



Claire Pelletier
Directrice Terrain

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

La malterie permettra de travailler une orge bio qui sera vendue en local et contribuera au développement de 2 emplois, dès sa mise en service, puis un 3ème à moyen terme



PAR
Gaëtan Synaeve
Responsable Filières

La campagne 2023-2024 restera inscrite comme l'une des plus difficiles au niveau de la commercialisation des productions bio. Le contexte, à l'instar de la récolte précédente, s'inscrivait dans un déséquilibre offre/demande avec une collecte sur de bons niveaux de rendements, et une demande en berne malmenée par l'inflation. A cela venait s'ajouter la situation déjà lourde de la campagne précédente qui gonflait les stocks de départ.

EN CHIFFRES

- 12 coopératives partenaires
- Plus de 50 000 t de collecte en agricultures biologiques (AB + C2)
- Plus de 60 clients différents en France et à l'étranger



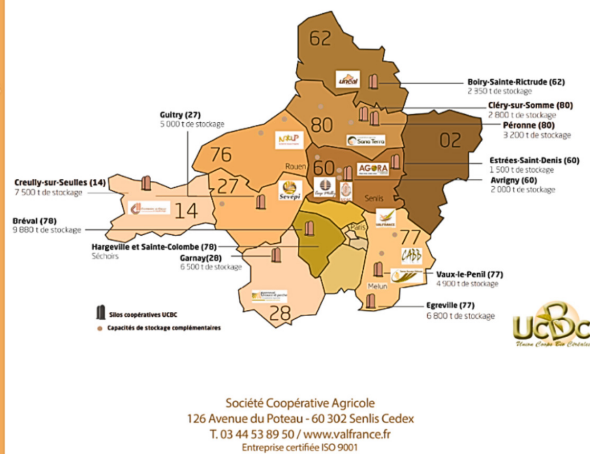
Faits marquants BIO 2023/2024

L'exportation dans l'UE qui avait permis de sortir une part importante de marchandise sur la campagne 2022-2023 s'est vue nettement dégradée via l'offre importante de marchandise bio venue des pays de l'est. Il était donc difficile de trouver des débouchés rémunérateurs.

De fait une sorte d'échelle de déclassement a été mise en place pour réussir à sortir la marchandise au fur et à mesure dans la limite de la capacité de stockage des silos.

Le premier échelon a été de vendre des volumes de blé meunier sur des débouchés fourragers Français. Lorsque ce débouché s'est obstrué, nous avons vendu les céréales à l'export avec des prix parfois proches de ceux du conventionnel en prenant en compte le transport.

Enfin il a également fallu déclasser certains volumes en conventionnel faute de marché. Malgré tout, un maximum de marchandise a été conservé en report dans nos silos afin de commercialiser sur la campagne suivante. Cette décision de la direction et du conseil d'administration nous permet aujourd'hui de commercialiser cette marchandise dans un contexte de marché bien plus équilibré au vu de la faible récolte 2024 et de la reprise de consommation bio naissante.



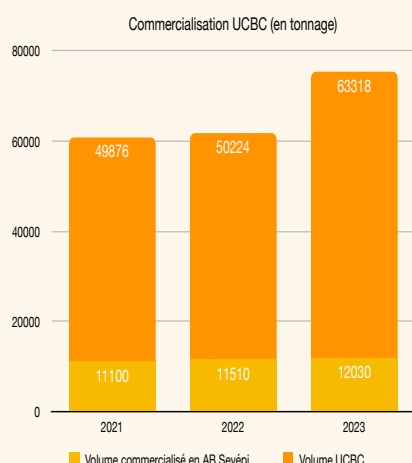
ET
Marius Voeltzel
Agriculteur AB

CHANGEMENT DE PRESIDENCE DE L'UCBC :

“Le principal fait de cette campagne a été le changement de présidence de l'UCBC où j'ai succédé à Thierry Legris :

Un grand merci à lui pour la tenue de la présidence de l'UCBC. Il a réussi à maintenir une bonne entente au sein de l'Union dans un contexte lourd et d'évolution de l'Union. Merci à lui de m'avoir permis de l'accompagner pendant 2 ans et d'être toujours présent à ce jour pour répondre aux questions. Notamment sur la partie historique qui est importante dans une Union comme celle-ci. Mon élection a eu lieu à la Brasserie de Sutter, acteur local travaillant de grandes quantités de Malt bio. J'ai intégré cette nouvelle fonction en même temps que l'intégration de la Coop de Creully au sein de l'UCBC.

CONTEXTE DE MARCHÉ PARTICULIÈREMENT DIFFICILE :



Le contexte de marché était alors particulièrement difficile. Cette période complexe a prouvé la nécessité d'être unis et de montrer la force de l'UCBC avec pour objectif d'atteindre la rémunération la plus juste pour nos adhérents. La force du collectif est d'éviter les erreurs de manque de concertation et d'avoir une bonne visibilité du marché. On note également un gros intérêt de la mise en commun des infrastructures et du matériel. La présidence renouvelée d'un adhérent de Sevépi montre aussi l'implication du conseil d'administration et de la direction dans la filière bio.

En tant que président, merci aux équipes d'avoir piloté la commercialisation sans pousser au déclassement malgré le manque de place dans les silos, en préférant maintenir une part de report dans un marché qui reprend des couleurs. **Ça donne du sens à notre métier de metteur en marché.**”

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

“L'agriculture biologique a toute sa part au sein de la RSE. Ce mode de production respectueux de l'environnement vient apporter sa pierre à l'édifice dans la construction du projet RSE. »

APPROVISIONNEMENT



La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) permet d'instaurer une réflexion englobante sur chaque décision, orientation... mise en place dans une entreprise, sur les impacts sociaux et environnementaux qui y sont liés.

Pour accompagner ces évolutions au sein de nos activités, nous confortons, chez Sevépi, notre politique OAD/services qui a débuté il y a maintenant 20 ans, en mettant à la disposition de nos adhérents les outils d'aide à la décision (OAD) qui optimisent la gestion des cultures au sein de leurs exploitations. Ces outils, axés sur le suivi des maladies et la fertilisation, permettent une agriculture plus précise et durable. En intégrant des données agronomiques et environnementales, nous favorisons des pratiques respectueuses de l'environnement, en optimisant l'utilisation des intrants et en limitant l'impact sur le milieu naturel.

Prenons quelques exemples :

Dans la rubrique **pilotage de la fertilisation**, Sevépi propose depuis longtemps l'outil Farmstar. Dans cette catégorie d'OAD, il existe ceux qui répartissent une dose initiale, ceux qui ré-évaluent et répartissent cette dose initiale et ceux qui diagnostiquent. Pour ces derniers, un calcul est réalisé à chaque point de la parcelle, à partir d'images satellites, de variables biophysiques comme l'indice foliaire et la teneur en chlorophylle. La carte délivrée détermine la dose moyenne pilotée qui sera ensuite utilisée pour moduler en intra parcellaire. Ces outils, dont Farmstar fait partie, n'ont pas besoin de stratégie de répartition ni de dose à moduler, un vrai diagnostic du statut azoté de la parcelle étant réalisé.

TS & INNOVATIONS



Ensuite, dans le groupe **pilotage des maladies et ravageurs**, l'outil Xarvio qui jusqu'ici permettait de piloter les stratégies fongicides sur blé, orge d'hiver et pomme de terre (mildiou) ainsi que les ravageurs de printemps sur colza permettra dès la prochaine campagne d'anticiper le pilotage et la gestion des maladies sur la culture de betterave (cercosporiose). Cet outil qui met également à disposition des cartes de biomasse hebdomadaire pour suivre l'évolution intra parcellaire de vos cultures en fait un élément incontournable dans le pilotage d'une exploitation.

Poursuivons dans un futur proche (2025), les satellites vont nous permettre de **mesurer la biomasse des couverts d'interculture** puis de connaître les quantités d'unités fertilisantes qui seront mises à disposition de la culture suivante. En effet, la couverture des sols fait partie des leviers majeurs dans la temporisation des phénomènes climatiques (sécheresse, cycle très humide...),

il convient donc de s'attarder un peu plus sur ces inter-cultures.

Enfin, l'arrivée d'analyses de mesures biologiques et organiques dans quelques laboratoires permettra de connaître certains **indicateurs de fonctionnement du sol** comme le dénombrement et l'activité des champignons et bactéries, pour pouvoir adapter les stratégies culturales en termes de travail du sol, couverture du sol, fertilisation et amendement organique...

Dans le cadre de notre engagement en responsabilité sociétale des entreprises (RSE), nous soutenons les agriculteurs dans la transition vers des méthodes de culture plus responsables, comme les exemples ci-dessus, contribuant ainsi à la pérennité des ressources, à la santé des écosystèmes locaux et au maintien des potentiels de nos sols.



Pierre-Baptiste Baron

Responsable Agroenvironnement
et Innovation adhérent

LABEL BAS-CARBONE

Qu'est-ce que le Label Bas Carbone ?

La méthode du label bas carbone est destinée aux projets agricoles en France. Elle vise à atténuer le changement climatique par la modification des pratiques en grandes cultures. Les porteurs de projet, sur une base volontaire, identifient et mettent en œuvre des leviers visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et/ou à stocker du carbone dans les sols à l'échelle de leur exploitation agricole et sur une durée de 5 ans.

Quelques exemples de leviers mobilisables :

- Réduction ou amélioration de l'efficacité des engrais azotés,
- Augmentation des apports d'engrais organiques,
- Incorporation de légumineuses (fabacées) dans la rotation,
- Augmentation des surfaces de couverts végétaux et de leur biomasse,
- Réduction des exportations des résidus de cultures,

Les actions mises en place mettront également en avant certains co-bénéfices : santé de sols, qualité de l'eau, de l'air et d'autres critères de biodiversité.

Diagnostics faits chez les Agriculteurs

Pour la campagne 2024, 7 agriculteurs se sont engagés dans la démarche bas carbone. Les profils sont variés : exploitations en conversion AB, conventionnelles ou en agriculture de conservation des sols.

Les résultats :

- Nombre de crédits carbone (CC) généré en moyenne pour 2024 : **1.65 CC**
- Réduction en moyenne des émissions de GES sur les exploitations : **1 522T eq CO2** sur les 5 ans
- Réduction de GES sur l'ensemble des exploitations / an : **304 t eq CO2 /an**

Leviers mobilisés par le panel :

- Augmentation des surfaces et des biomasses des couverts végétaux
- Réduction/Amélioration de l'efficacité des engrais
- Restitution des résidus de récolte

L'objectif pour cette nouvelle campagne 2025 est de labéliser 20 exploitations.

En quoi consiste le Diagnostic ?

L'objectif du diagnostic est d'identifier les enjeux clés de l'exploitation, incluant les moyens humains, matériels et les défis économiques. Dans un premier temps, l'agriculteur présente son système de culture, en détaillant ses pratiques (rotation, travail du sol, gestion des résidus de cultures, fertilisation minérale et organique, couverts végétaux).

Une première projection est réalisée, avec des actions plus ou moins ambitieuses en fonction des objectifs de l'agriculteur. Cette étape permet de mettre en lumière les possibilités de réduction des émissions et/ou de stockage de carbone.

Enfin, l'agriculteur choisit les leviers à mettre en place pour une durée minimale de cinq ans. À l'issue de ce diagnostic, un bilan carbone est généré, présentant les leviers mis en place et leurs impacts en termes de réduction des émissions et de stockage de carbone, avec des comparatifs avant/après.

**RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE DES
ENTREPRISES**

“Le label bas carbone est un outil indispensable dans une démarche RSE, notamment sur le volet environnemental car il permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les exploitations en intégrant de bonnes pratiques culturales.”



Florent Ramelet
Technicien
Agro-environnement



Xavier Frémin

Agriculteur, Adhérent Sevépi

TÉMOIGNAGE D'UN AGRICULTEUR ENGAGÉ : XAVIER FRÉMIN

Quelles principales motivations vous ont incité à vous engager dans une démarche Bas Carbone, et quels bénéfices attendez-vous ?

« Mes principales motivations sont liées à l'évolution des pratiques de mon exploitation, notamment en raison de ma conversion vers l'agriculture de conservation des sols (ACS). C'est pour moi une façon de valoriser les efforts déjà entrepris pour améliorer la durabilité de mon activité agricole. J'ai commencé dans un premier temps une démarche avec Soil Capital. Mais j'ai choisi de poursuivre avec Sevépi à la suite de sa présentation du projet lors de la journée technique. En effet, je préfère travailler avec des personnes de confiance que je connais déjà. Ce qui me plaît dans ce type de pratiques, c'est qu'elles sont plus pérennes et responsables, ce qui renforcera la résilience de mon exploitation pour l'avenir. »

Quelles actions ou pratiques avez-vous mises en place dans le cadre du label Bas Carbone, et quels changements avez-vous observés sur votre exploitation ?

« J'ai mis en place plusieurs actions visant à réduire l'impact environnemental de mon exploitation. J'ai augmenté mes surfaces de couverts végétaux, à la fois à cycle court et à cycle long, ce qui améliore la structure du sol et aide à capturer le carbone. J'ai également introduit du colza associé et mis en place un double couvert en interculture longue, ce qui renforce la protection et la fertilité du sol entre les cultures principales. À l'avenir, j'envisage aussi de mettre en place des apports de produits organiques. Mon objectif est de travailler de moins en moins le sol en cherchant des techniques qui préservent sa qualité comme le strip till »

Comment percevez-vous les avantages de cette démarche pour votre exploitation, et recommanderiez-vous ce label à d'autres agriculteurs ?

« Étant dans ma première année d'engagement, je n'ai pas encore assez de recul pour évaluer pleinement les bénéfices économiques de cette démarche, mais j'espère obtenir un retour sur investissement à terme. Ce label m'aide à amorcer la transition vers des pratiques plus durables, ce qui m'a motivé à développer les couverts végétaux. Je pense qu'il n'existe pas de modèle unique pour tous : chacun peut adapter sa démarche selon ses besoins et son contexte. **Même un petit changement, comme l'adoption de nouvelles pratiques, peut être un bon point de départ et inciter d'autres agriculteurs à s'engager.** »

BILAN CARBONE

CAMPAGNE 2022/2023

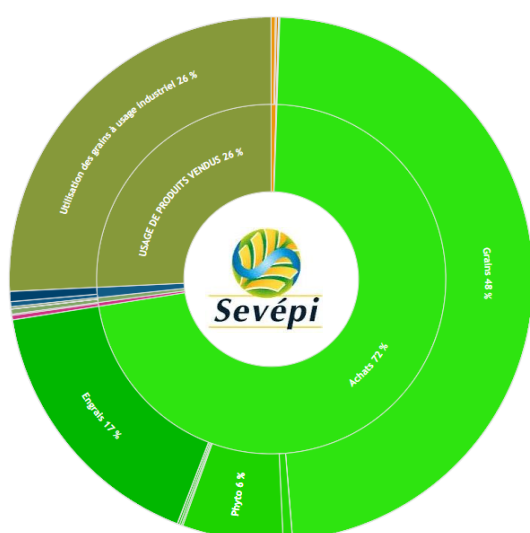


Sevépi

La coopérative, accompagnée par La Coopération Agricole a initié l'évaluation de son émission carbone:

L'objectif étant d'entrer dans une démarche de progrès en définissant une année de référence pour mesurer l'empreinte carbone de la coopérative puis planifier des leviers d'actions pour réduire cette empreinte.

Sur la campagne 2022/2023 l'empreinte carbone Sevépi est estimée à 402 300 tonnes de CO₂ eq. émises dont 99% proviennent du Scope 3 (Émissions indirectes amont/aval : achats, transport, usage, déchets, investissements).



Scopes	Emissions	%	tCO2eq.
Scope 3	Emissions indirectes	> 99%	400 304
Scopes 1/2	Emissions directes	< 1%	1 985

Scopes	Postes	%	tCO2eq.
Scope 3	Achats	72%	290 302
Scope 3	Usages produits	26%	103 816
Scope 3	Fret	1%	3 022
Scopes 1/2	Energie / Hors-énergie	< 1%	1 985
Scope 3	Déchets	< 1%	1 821
Scope 3	Immobilisations	< 1%	1 168
Scope 3	Déplacements	< 1%	166

402 289 TONNES CO₂EQ. EMISES (INCERTITUDE DE 17%)

Au delà du Bilan et de ce constat chiffré, cette démarche de la coopérative s'inscrit dans la volonté de réduire son empreinte avec des leviers d'actions identifiés :

- Choix des engrais à moindre impact carbone
- Engagement et Amélioration des process de nos partenaires en amont et aval de nos activités
- Réduction des déchets, emballages
- Adaptation des pratiques culturales en formant nos techniciens-cultures et nos adhérents

FAITS MARQUANTS

2024

JANV/FEV



Journée du personnel à Paris

qui a démarré par une réunion, suivi d'un Escape Game géant puis d'une soirée cabaret conviviale.



Tournage E=M6 Silo de Bréval :

Nous avons accueilli les équipes d'E=M6 au silo de Bréval pour un tournage



Grève des Agriculteurs

Sevépi a soutenu les agriculteurs lors de leurs blocages de janvier 2024 sur l'A13



Silos : Bioprédation

Mise en place de la bioprédation sur certains silos Sevépi avec des faucons crécerelles et des furets qui s'occuperont de nos nuisibles

MARS



Délégation de l'Office Algérien Interpro des céréales au silo portuaire de Limay :

Présentation de la coopérative, visite du silo et échanges sur nos problématiques agricoles et commerciales avec ce client historique du blé français, aujourd'hui très courtisé par les producteurs de la mer Noire.



Visite des BTS du Lycée Sully

AVRIL

LES FAITS MAR



Séminaire du Conseil d'Administration

Nos administrateurs ont pu visiter une malterie en Haute-Savoie suivie d'une escale gourmande dans une fromagerie.

MAI



Journée technique annuelle

La journée technique annuelle s'est déroulée le 6 juin 2024. Les agriculteurs n'ont pas débarqué sur les plages normandes mais sur nos parcelles d'essai !



Réunion du personnel

La réunion du personnel de silos pré-moisson s'est poursuivie sur l'Eure. Rigolade assurée.

JUIN



Moissons Pluvieuses

La moisson d'été battait son plein dans les silos entre les averses...



Pots de fin de moisson

Les traditionnelles passées d'août ont clôturé la moisson d'été 2024 dans les silos de la coopérative

JUIL/AOÛT

RQUANTS 2024



Atelier fresque du climat

En septembre, le Comité de direction Sevépi et le Président ont participé à un atelier «fresque du climat».

Les participant(e)s y reconstituent les liens de cause à effet des changements climatiques, et explorent ensuite les actions à entreprendre dans le cadre personnel et professionnel.

SEPT



Visite de La Coopération Agricole

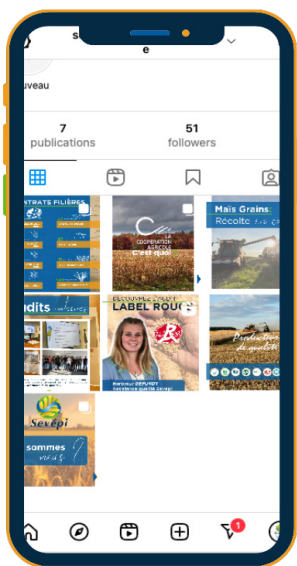
Nous avons reçu la directrice de La Coopération Agricole et sa juriste pour une visite du silo de Bréval



Moisson Automne

OCT/NOV

LANCEMENT RÉSEAUX SOCIAUX



Sevépi sur les réseaux sociaux !

Certains d'entre vous l'ont déjà remarqué : depuis début novembre, la coopérative Sevépi a lancé une nouvelle dynamique de communication digitale pour renforcer ses liens de proximité avec ses adhérents et ses partenaires.

Cette initiative s'accompagne de trois objectifs majeurs :

- Se démarquer localement, en valorisant nos actions et nos productions sur notre territoire.
- Rendre plus visibles les offres d'emploi terrain, pour attirer de nouveaux talents.
- Renforcer les liens entre les adhérents d'aujourd'hui et de demain, en anticipant les usages des nouvelles générations, déjà grandes utilisatrices des réseaux sociaux.

Les équipes Sevépi, ainsi que les adhérents volontaires, auront l'occasion de participer activement à cette aventure pour promouvoir ce que nous faisons de mieux : des productions de qualité avec des producteurs engagés.

Pour nous suivre, rendez-vous sur Facebook et Instagram !

Instagram



Facebook



FAITS MARQUANTS DANS LES SILOS



Silo d'Heudicourt

Remplacement de la mélangeuse d'engrais et mise en place d'un poste d'ensachage de big-bag engrais en collaboration avec la coopérative Agora.



Silos de Château-sur-Epte et Guiseniers

Réalisation de deux plateformes de stockage extérieur pour fluidifier les débits de chantier moisson.



Bâtiments à engrais

Nous avons un plan pluriannuel de réparation des cases à engrais. Cela concerne la quasi-totalité des sites avec une à plusieurs cases à reprendre voire le changement des portes en bois par des rideaux souples.



Silos d'Hardricourt/ Ecqueville

En prévision de notre sortie d'Hardricourt nous avons trouvé un accord de collaboration avec M.Beaugrand à Ecqueville afin de faire un point de livraison Sud Seine. Nous y avons installé un algéco pour le local d'agrèage et une sonde. Un pont bascule est également présent.

“C'EST PAS VERSAILLES ICI”

POINT SUR LES ÉNERGIES :

- Economies d'énergie :

Nous poursuivons le suivi de nos consommations électriques avec Opti-Elec en nous assurant notamment que la part de talon de consommation (part de consommation résiduelle quand tout est à l'arrêt) reste la plus basse possible.

- Camions Sevépi :

Nous étudions le passage de notre flotte de camions en carburant B100 (biodiesel 100% végétal) à base d'huile de colza pour 2024-2025.

- Bornes de recharge électriques et panneaux photovoltaïques : une réflexion est en cours pour l'installation de bornes de recharges pour voitures électriques et de panneaux solaires pour autoconsommation électrique au siège et éventuellement certains silos.

Ces initiatives s'inscrivent totalement dans la démarche RSE initiée par Sevépi car elles reflètent notre engagement dans la transition écologique en utilisant des énergies plus vertes et en réduisant notre consommation électrique.



ATOUTS JEUNES

Immersion de la Formation Atouts Jeunes résumée par Marius Voeltzel, Parrain de la promotion 2024

“J’ai eu la chance d’être nommé parrain de la 5^{ème} promotion « Atouts Jeunes ». Cette formation destinée à 10 jeunes exploitant(e)s de Sevépi a pour but :

- d’apporter connaissances et ouverture sur les **enjeux économiques agricoles**,
- **de fédérer** le groupe autour de valeurs partagées,
- **d’accompagner** dans la réalisation du projet individuel d’exploitation,
- de faire (re)**découvrir la coopérative** et susciter la prise de responsabilité.

Le thème choisi à l’unanimité par le groupe s’est porté sur **l’environnement dans les exploitations agricoles**. Cela montre que les jeunes générations intègrent complètement ce volet dans la gestion de leurs entreprises tout en essayant d’y voir le positif. Les intervenants de qualité choisis par Hervé Nouvellon, animateur de Campus Triangle, a permis aux jeunes d’y travailler tous ensemble malgré des modes d’agriculture très différents (AB, conventionnel, ACS...). C’est là la force d’une telle aventure humaine : engager, fédérer et ouvrir l’esprit des participants.

Pour clore cette formation, nous avons été accueillis par Lantmännen, coopérative agricole suédoise qui nous a fait découvrir une agriculture différente de la nôtre mettant en avant les énergies renouvelables. Ce voyage a été très enrichissant.

A mon sens, Atouts Jeunes montre l’importance de la coopération et l’intérêt des coopératives dans l’accompagnement des agriculteurs notamment dans des contextes géopolitiques, environnementaux et réglementaires tendus où le fait de travailler ensemble rend plus fort.

Je tiens particulièrement à remercier Aurélien Caurier et Jérôme Charpentier pour le temps qu’ils ont consacré à l’accompagnement du groupe. Je remercie aussi Hervé Nouvellon qui a su fédérer et impliquer chaque membre du groupe. Enfin, merci aux jeunes pour leur investissement dans cette belle aventure Atouts Jeunes.”



Marius Voeltzel

Agriculteur, Adhérent Sevépi
Parrain de la 5^{ème} promotion
Atouts Jeunes

PERFORMANCES FINANCIÈRES

COMPTE DE RÉSULTAT

(en euros)

2023/2024

Chiffre d'affaires	177 811 121
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	182 032 517
Achats et apports	148 696 287
achats de matières consommables	1 710 193
Autres charges et charges externes	12 798 260
impôts et taxes	1 476 973
salaires et traitements	7 455 015
autres charges	122 533
Amortissements et provisions	6 176 353
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	178 435 613

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

3 596 903

PRODUITS FINANCIERS	485 239
CHARGES FINANCIÈRES	1 761 783

RÉSULTAT FINANCIER

-1 276 544

RÉSULTAT COURANT

2 320 359

PRODUITS EXCEPTIONNELS	48 496
CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 890

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

35 606

RÉSULTAT NET

2 285 760

2022/2023

Chiffre d'affaires	226 421 312
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	229 620 900
Achats et apports	196 814 379
achats de matières consommables	1 364 850
Autres charges et charges externes	11 736 184
impôts et taxes	1 330 978
salaires et traitements	7 532 164
autres charges	134 552
Amortissements et provisions	6 571 558
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	225 484 664

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

4 136 236

PRODUITS FINANCIERS	442 899
CHARGES FINANCIÈRES	1 264 421

RÉSULTAT FINANCIER

-821 521

RÉSULTAT COURANT

3 314 715

PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 020 568
CHARGES EXCEPTIONNELLES	290 116

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

2 730 452

RÉSULTAT NET

5 966 778



Isabelle POURCHÉ

Directrice administrative
et financière

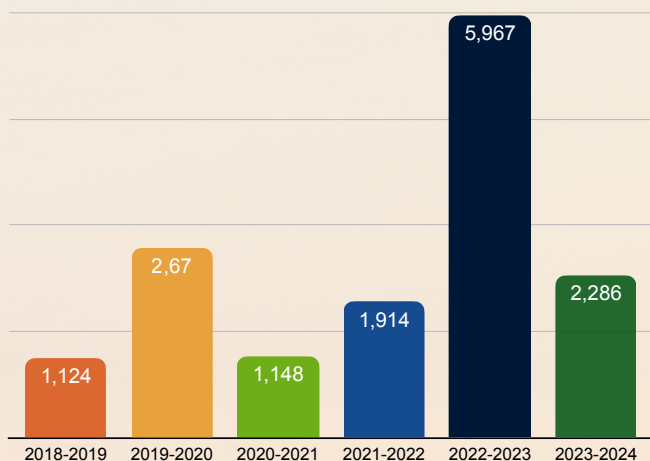
BILAN AU 30 JUIN 2024

(en euros)

ACTIF	30 juin 2024	30 juin 2023
Capital souscrit non appelé	101 588	117 101
Immobilisations incorporelles	9 529	8 403
Immobilisations corporelles	45 419 605	44 890 639
Terrains et bâtiments	30 794 771	29 821 909
Matériel et en-cours	14 624 834	15 068 730
Immobilisations financières	9 306 531	8 433 389
Titres de participation	1 882 648	1 878 624
Autres immos financières	7 423 883	6 554 764
Immobilisations totales	54 735 665	53 332 431
Stocks et en-cours	19 990 251	20 318 929
Créances d'exploitation	35 819 755	36 167 143
Adhérents	15 173 142	17 101 300
Clients	15 809 184	14 610 402
Autres	4 837 429	4 455 442
Disponibilités	3 279 279	1 828 486
Charges constatées d'avance	1 499 874	1 100 359
TOTAL ACTIF	115 426 412	112 864 449
PASSIF	30 juin 2024	30 juin 2023
Capitaux propres	47 554 800	46 449 384
Provisions	3 803 017	3 500 094
Dettes financières	51 200 889	45 503 211
Dettes d'exploitation	12 543 901	16 202 810
Adhérents	1 172 500	870 911
Fournisseurs	6 865 928	8 503 867
Autres	4 505 473	6 828 032
Produits constatés d'avance	323 805	1 208 951
TOTAL PASSIF	115 426 412	112 864 449

RÉSULTATS

DES 6 DERNIÈRES ANNÉES (en K€)



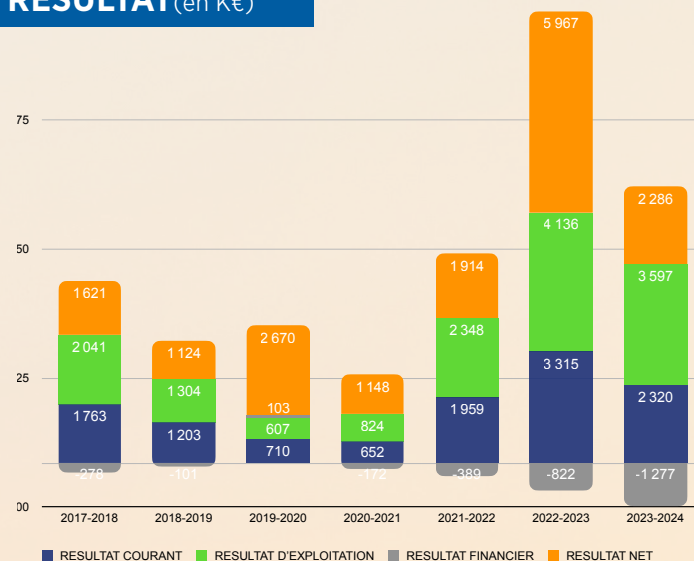
Dans un contexte économique instable, SEVEPI a su démontrer cette campagne, son adaptabilité face à une inflation persistante.

La stratégie de maîtrise des coûts et de gestion du risque, mises en place en 2022, continue de porter ses fruits.

C'est ainsi que forte de ses compétences et de son savoir-faire, la coopérative enregistre un résultat net de près de 2,3 M€.

COMPTE DE RÉSULTAT

(en K€)

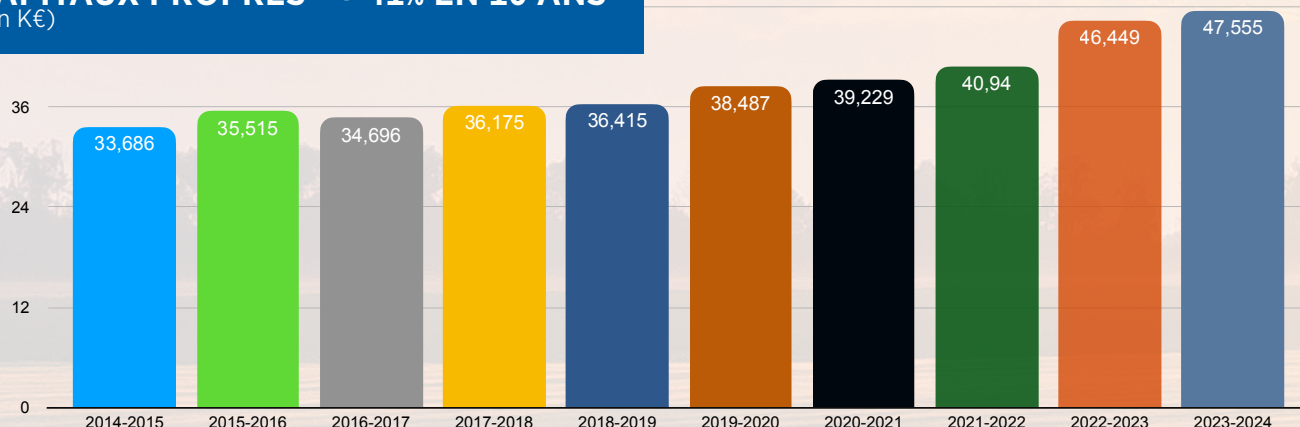


Avec un résultat d'exploitation qui s'élève à environ 3,6 M€, la coopérative a su maîtriser ses dépenses face à la tendance inflationniste des coûts énergétiques, des matières premières et des charges de structure. Cependant la forte augmentation des taux d'intérêts a fortement impacté le résultat financier ramenant le résultat net proche de 2,3 M€.

Compte tenu de ces observations, l'excédent brut d'exploitation, longtemps considéré comme un indicateur clé de rentabilité, voit son importance diminuer. Aujourd'hui, le résultat courant, qui intègre les charges financières affectées par la hausse des taux d'intérêt, rend l'analyse plus pertinente. Il est désormais préférable de se concentrer sur le résultat courant pour une analyse plus complète et actuelle de notre performance financière.

CAPITAUX PROPRES + 41% EN 10 ANS

(en K€)



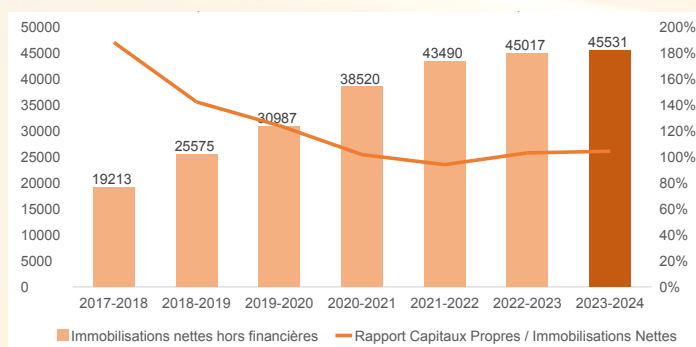
Les capitaux propres représentent les ressources de l'entreprise ; ils sont composés du capital social, des réserves et du résultat. Ils sont à la fois une garantie de sécurité pour l'entreprise et une condition essentielle pour un développement durable et autonome sur le long terme.

Ainsi, ils nous permettent de financer nos investissements dans de bonnes conditions et obtenir une réelle reconnaissance auprès de nos partenaires bancaires.

SEVÉPI a consolidé ses fonds propres d'environ 13,9 M€ sur les 10 dernières années lui garantissant une solidité financière nécessaire à ses investissements.

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET IMMOBILISATIONS NETTES

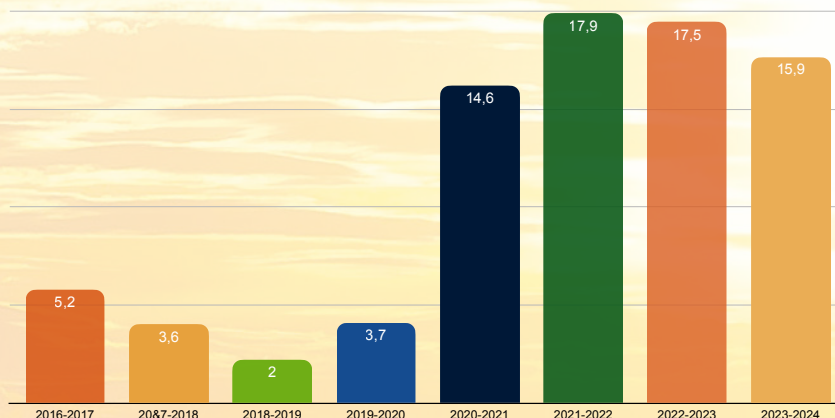
(en K€) - hors immobilisations financières



Nos immobilisations nettes, hors immobilisations financières, sont en hausse constante et traduisent notre volonté d'investir dans des outils performants et à la pointe de la technologie. Ainsi, nos investissements récents et les travaux amortissables dans les silos ont légèrement impacté notre ratio d'endettement. Néanmoins, nous maintenons un contrôle rigoureux de notre situation financière grâce à l'augmentation constante et méthodique de nos réserves. Nos investissements immobilisés, hors immobilisations financières, sont portés à hauteur de 105 % de nos capitaux propres.

DETTE FINANCIÈRE À LONG TERME

(en M€)



Les dettes financières à long terme concernent l'investissement fait à Bréval ; il est totalement financé par des emprunts souscrits à des taux fixes très bas, compris entre 0,3 % et 1,75 % et sur une durée maximale de 15 ans, notamment pour les constructions.

Cet emprunt représente 33,5 % de nos capitaux propres et équivaut à 3,4 années de Capacité d'Autofinancement. Ce taux reflète avant tout que la coopérative a su investir dans des conditions financières avantageuses apportant à ses adhérents des outils de qualité, performants et modernes.

CONCLUSION

Cette année encore, SEVEPI a su s'adapter face à un contexte économique complexe. Malheureusement, les prix des matières premières agricoles ont diminué, tandis que le contexte économique global, qui inclut les coûts de l'énergie, des assurances, de maintenance, des transports et des charges financières, demeure inflationniste.

C'est pourquoi, notre programme d'investissements dans des outils d'optimisation énergétique nous permet non seulement de suivre de près nos dépenses mais aussi de mieux maîtriser l'impact sociétal et environnemental de nos activités et ce, conformément à nos engagements.

Par ailleurs, la mauvaise moisson de cet été ne nous laisse pas indifférents face aux difficultés de trésorerie rencontrées par nos adhérents. Pour cette raison, SEVEPI continuera d'emprunter à court terme pour pallier ces besoins et, ainsi, poursuivre la stratégie d'accompagnement des adhérents. Cette démarche aura forcément un impact sur les charges financières de l'exercice en cours, mais grâce à une gestion rigoureuse et une bonne solidité financière nous poursuivrons nos projets en toute sérénité.

LA CSRD

Qu'est-ce que la CSRD ?

La CSRD, ou Directive sur le Reporting de Durabilité des Entreprises, est une nouvelle réglementation européenne qui impose aux entreprises de rendre compte de leur impact Environnemental, Social et de Gouvernance. Cette directive vise à améliorer la transparence des informations fournies par les entreprises concernant leur durabilité. Elle succède à la DPEF, Déclaration de Performance Extra Financière, déjà en place depuis 2017.

En effet, depuis cette année, les entreprises de grande taille et celles cotées en bourse doivent publier un rapport annuel détaillant leurs performances et engagements en matière de durabilité. Pour SEVEPI qui se trouve dans les critères des PME, le rapport sera à livrer en 2026, si la date n'est pas reportée, et devra faire l'objet d'une vérification obligatoire par un commissaire aux comptes ou un organisme tiers indépendant. En revanche nous devons dès à présent commencer à nous préparer en collectant des données pertinentes qui intègrent des pratiques durables.

L'objectif de la CSRD est de permettre aux investisseurs, aux banquiers, aux consommateurs et aux autres parties prenantes de mieux comprendre comment les entreprises gèrent les défis environnementaux et sociaux. Cela encourage à adopter des pratiques plus durables et à intégrer les enjeux climatiques dans la stratégie des entreprises.

**Dans ce contexte, notre engagement dans une démarche RSE
viendra en appui de ce rapport de durabilité.**



RESSOURCES HUMAINES



Isabelle POURCHÉ
Directrice administrative
et financière

Quelques chiffres sur les talents Sevépi :

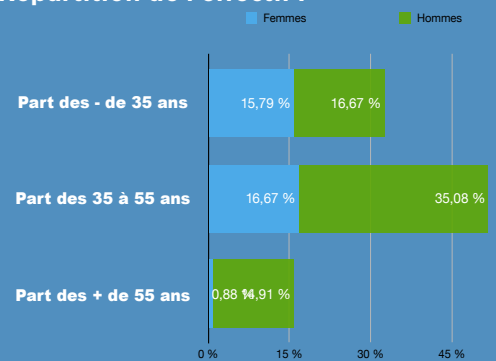
- Effectif permanent campagne 23/24 : **114**
- Nombre d'hommes et de femmes : **38 femmes / 76 hommes**
- Nombre de saisonniers : **36**

Nos engagements Sevépi pour nos collaborateurs :

SEVÉPI s'inscrit dans une démarche d'employeur responsable, engagée à offrir un environnement de travail respectueux, équitable et tourné vers le bien-être de ses collaborateurs, la rémunération des efforts, l'intéressement à la performance de l'entreprise et le partage de la valeur. Nos engagements se traduisent par plusieurs actions concrètes :

- **Sécurité au travail :**
Nous mettons en place des règles et des formations pour garantir la sécurité de tous et améliorer les conditions de travail et limiter les accidents.
- **Formation et développement :**
Nous investissons dans le développement des compétences de nos collaborateurs pour leur permettre d'évoluer dans leur carrière, que ce soit à travers des formations, de l'apprentissage, des parcours de développement professionnel et des promotions internes.
- **Égalité des chances et diversité :**
Notre politique de recrutement et de gestion des talents valorise la diversité et garantit l'égalité des chances, l'égalité homme femme, en promouvant l'inclusion et en luttant contre toute forme de discrimination.
- **Bien-être et qualité de vie au travail :**
Nous mettons en place des actions pour favoriser un bon équilibre entre vie personnelle et professionnelle, telles que des aménagements d'horaires et le télétravail pour le personnel administratif.
- **Engagement écologique et sociétal :**
Nous encourageons des pratiques respectueuses de l'environnement et sensibilisons nos équipes aux défis écologiques par le biais de nos certifications.
- La **rémunération des efforts**, le versement d'une prime d'intéressement dont la répartition est à 80% égalitaire et d'une prime de partage de la valeur 100% égalitaire.

Répartition de l'effectif :





TEAM Sevépi

territoire
engagement
agilité
mutualisation
solidarité



NOTRE RAISON D'ÊTRE

Ancrée sur son territoire entre Rouen et Paris, notre **coopérative à taille humaine**, valorise les céréales et oléoprotéagineux de **ses adhérents** en les accompagnant dans des modes de production diversifiés et durables. Forts de **nos savoir-faire** et de la compétence de **nos collaborateurs**, nous contribuons à fournir des **grains de qualité** à nos clients.

www.sevepi.com

Siège social et administratif :
ZAC Le Normandie parc - 27120 Douains
Tel. 02 33 77 37 37 - Email: coop@sevepi.fr
Retrouvez Sevépi sur les réseaux sociaux :

